

REVÉGÉTALISATION DES ZONES PROBLÉMATIQUES

BULLETIN D'INFORMATION 2023 – numéro 8

Le présent communiqué fait suite au communiqué #5 publié le 17 juillet dernier et n'est envoyé qu'aux riverains des zones problématiques. Donc, si vous recevez ce courriel, c'est que vous êtes directement concerné et habitez dans l'une des trois zones problématiques du lac. La présente offre de revégétalisation est donc spécialement pour vous car l'Association tient à vous épauler activement dans votre désir de renaturaliser votre bande riveraine.

Voici où se situent ces trois zones problématiques du lac, identifiées par une ligne rouge :



- 1) Zone du débarcadère : du 2440 au 2466 Chemin du lac Blanc
- 2) Zone du Domaine : du 22160 au 22208 Chemin du lac Blanc
- 3) Zone du quartier des rues (de la 2^{ème} rue à la 8^{ème} rue)

C'est donc à vous, et à votre voisinage, que nous souhaitons offrir prioritairement du soutien cette année, c'est-à-dire des services de consultation professionnelle **sans frais** ainsi que des végétaux et de la main d'œuvre, au besoin et si le budget le permet! Nous avons remarqué également que les résidents de ces trois zones sont particulièrement incommodés par les bernaches du Canada qui tentent de s'installer ici au lac et les recommandations d'aménagement en tiendront compte!

POURQUOI VOTRE SECTEUR EST-IL PLUS PROBLÉMATIQUE QU'UN AUTRE ???

Vous voulez sûrement savoir et comprendre pourquoi votre secteur a été identifié comme plus problématique que d'autres. Alors plutôt que de vous l'expliquer par écrit, vous aurez la réponse explicite à cette question à la petite rencontre de samedi prochain que nous vous proposons en toute simplicité sur le terrain d'un voisin dans votre secteur...

Voici donc comment notre offre s'articulera plus concrètement. Deux étapes :

➡ ÉTAPE 1

Brève rencontre (60 minutes maximum) avec les riverains du même secteur en sous-groupe (4 à 8 personnes) sur le terrain d'un riverain volontaire (jumelage avec des voisins), pour un exposé synthèse des problématiques relevées dans votre secteur par Chantal Leblanc de la CAPSA, auteur de l'étude de caractérisation des bandes riveraines du Lac Blanc.

Comme les riverains d'un même secteur risquent de rencontrer des défis similaires, cela permettra d'informer et de proposer des stratégies globales pour le sous-groupe et ainsi éviter la répétition des informations de base à chaque riverain. Deux rencontres de groupe vous sont proposées. Si vous manquez la première, vous pouvez vous présenter à la deuxième.

Zone des rues (de la 2^{ème} à la 8^{ème} rue)

Le samedi **12 août à 9h30** au 2207 de la 8e rue
chez Louise et Marie Hélène Filteau

Le samedi le **19 août à 9h30** au 2165 de la 4e rue
chez Josée Groleau et Steeve Durocher

➡ ÉTAPE 2

Visite individuelle sur une propriété riveraine (maximum 60 minutes) à un moment qui reste à déterminer en fonction des disponibilités de la personne-ressource. Après avoir reçu les explications et recommandations générales en sous-groupe, les riverains désireux d'avoir un plan plus concret basé sur les enjeux spécifiques de leur bande riveraine auront la possibilité d'avoir recours aux services individualisés de notre personne-ressource qui procédera à l'examen et l'analyse de l'état de la bande riveraine de la propriété avec plan d'aménagement sommaire à l'appui. Un feuillet de recommandations d'aménagement et de recommandations de végétaux appropriés aux secteurs seront remis à ces riverains, avec plan d'aménagement sommaire à l'appui.

Nous apprécierions beaucoup savoir si vous comptez vous présenter à cette rencontre, une occasion unique d'entendre parler de bandes riveraines efficaces et de lac en santé!

C'est une occasion à ne pas rater, une date à mettre à votre agenda !!! Merci aux riverains qui ont accepté de recevoir leurs voisins et la CAPSA pour cette activité.

France St-Germain, présidente ARLB
5 août 2023